

Compte rendu de la Commission extra-municipale du lundi 16 janvier 2017

Nombre de présents : 11

Excusée : Madame Ollier

Information municipale :

Monsieur Fratissier expose longuement les raisons pour lesquelles la majorité des élus à la Communauté des communes (dont les élus de Ganges) ont voté pour le rattachement à la Communauté de communes du grand Pic Saint Loup dans le cadre du Contrat de ruralité.

Il est noté que la population n'est pas informée sur ces questions.

Ce sont les « petits villages » qui auraient préféré un rattachement avec Le Vigan et l'Aigoual. Leurs raisons n'ont pas été abordées sur le fond car il n'y avait pas de participants sur ces positions.

Enquête : la vie culturelle à Ganges et ses perspectives

Le Cinéma :

Les habitants du canton souhaitent le maintien du cinéma de Ganges. Un nouvel appel d'offre pour la gestion du cinéma a eu lieu. Deux candidats se sont fait connaître. La décision qui incombe à la Communauté de communes ne saurait tarder.

Théâtre de l'Albarède :

L'équipe qui anime le théâtre souhaite mettre en synergie les acteurs culturels et les acteurs sociaux. Un poste sera dédié à la lecture dans les maisons de retraite.

Orgues de l'église de Ganges :

De belle facture, il est souhaité leur mise en valeur en programmant régulièrement des concerts.

Une participante souhaiterait la reprise d'une programmation d'opéras filmés comme cela avait eu lieu il y a quelques années.

L'enquête fait apparaître le désir d'animations sur toute l'année et pas seulement en été. Le Comité des fêtes proposerait un « thé dansant chaque mois »

Il a été relevé l'excellente prestation qui a eu lieu Place Fabre d'Olivet où la diversité et la mixité ont été saluées par nombre de participants.

Ganges 1900 :

Une soirée « Des vigneronns » sera organisée le 26 août

Questions diverses :

Propreté de la ville:

Une campagne municipale aura lieu et pour sensibiliser les gens et dynamiser leur participation le slogan sera « Aidez-nous ! »

Il faudrait deux agents civils supplémentaires pour la surveillance des incivilités.

Une question a été posée sur l'application à Ganges du décret concernant « le permis de louer ». Le service d'urbanisation peut alerter sur l'état d'insalubrité. Mais il y a des réticences de la part des gens qui ont peur de se voir expulsés. La municipalité étudie la question mais il semblerait que cela concerne surtout les nouvelles locations.

Prochaine réunion :

Lundi 13 mars 2017 à 18h30

Salle des Mariages

ordre du jour

- Informations mairie
- Poursuite de l'analyse de l'enquête : le commerce à Ganges
- Questions diverses